



SEANCE CONSTITUTIVE DU CONSEIL GENERAL

MERCREDI 24 FEVRIER 2021, 18H00, GRANDE SALLE DE L'HOTEL DE VILLE

ORDRE DU JOUR

La séance est ouverte par M. Stephan Julien doyen de fonction, subsidiairement d'âge du Conseil général. Il fonctionnera à ce titre jusqu'à l'élection du président du Conseil général.

1. Discours introductif d'un des benjamins de l'assemblée
2. Appel nominal des conseillers généraux (article 12 RCG)
3. Annonce des groupes du Conseil général (article 8 RCG)
4. Désignation par le doyen, sur proposition des groupes, d'un secrétaire et de cinq scrutateurs pour conduire l'élection du bureau (article 5 RCG)
5. Décision sur le nombre de membres du bureau (article 10 RCG)
6. Election des cinq ou sept membres du bureau (article 10 RCG)
7. Election du président du Conseil général (article 10)
8. Election du vice-président du Conseil général (idem)
9. Election de cinq scrutateurs (article 9 RCG)
10. Election des membres de la commission de gestion (article 13 RCG)
11. Nomination du président de la commission de gestion (article 15 RCG)
12. Election des membres de la commission d'édilité et d'urbanisme (article 13 RCG)
13. Nomination du président de la commission d'édilité et d'urbanisme (article 16 RCG)
14. Election des membres de la commission du développement durable (article 13 RCG)
15. Nomination du président de la commission du développement durable (article 17 RCG)
16. Postulat intitulé « Un audit externe pour sortir de l'ornière »
 - Développement du postulat
 - Votation
17. Postulat « Pour l'élaboration d'un rapport annuel concernant les activités liant la Commune de Sierre et le parc Pfyng-Finges »
 - Développement du postulat
 - Votation

18. Motion « Pour une révision globale du règlement de construction et de zones »
 - Développement de la motion
 - Votation
19. Divers

Par délégation (article 23, Loi sur les Communes)

Pierre Berthod
Président

Jérôme Crettol
Secrétaire municipal

Sierre, le 28 janvier 2021